

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Bilan annuel des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse/directrices et directeurs provinciaux

### Les enfants exposés à la violence conjugale

**Gaspé, le 18 juin 2024** – À l’occasion de ce 21<sup>e</sup> bilan annuel, les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse ont choisi d’unir leur voix pour parler d’un aspect important et souvent méconnu de leur travail : les enfants exposés à la violence conjugale.

La violence conjugale a des effets dévastateurs sur les enfants et les jeunes, touchant leur bien-être émotionnel, mental et physique. Pour les DPJ/DP, il est crucial de reconnaître que les enfants exposés à la violence conjugale peuvent vivre de la peur et de l’insécurité, ce qui peut entraîner des problèmes de santé mentale, des troubles du comportement et des difficultés scolaires. La violence dans le foyer perturbe le développement normal de l’enfant, affectant leur capacité à établir des relations saines et à se sentir en sécurité. Dans ces cas, l’intervention des DPJ/DP, de concert avec plusieurs partenaires, devient nécessaire et essentielle pour permettre de retrouver un environnement stable et sécurisant, où les enfants peuvent se reconstruire et retrouver un sentiment de normalité.

#### Statistiques régionales 2023-2024

- Cette année, nous constatons une hausse de 100 signalements traités en comparaisons avec l’an dernier.
- En 2023-2024, 2072 signalements ont été traités. De ce nombre, 678 ont été retenus, en comparaison avec 679 l’an dernier.
- En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, en 2023-2024, 49 signalements pour exposition à la violence conjugale ont été retenus.
- Au cours de l’année 2023-2024, 32,75% des enfants pris en charge par la DPJ, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine l’ont été pour des causes de mauvais traitements psychologiques et 30,27% pour de la négligence.
- Pour l’année 2023-2024, les situations d’exposition à la violence conjugale représentent 3,72% des prises en charge par la DPJ.
- Le nombre d’adolescents qui ont reçu des services en vertu de la LSJPA est chiffré à 121. En comparaison, ce chiffre s’établissait à 118 l’an dernier.

#### Statistiques provinciales 2023-2024

- Cette année, nous constatons une légère baisse des signalements traités (– 0,9%). En 2023-2024, 100 258 enfants ont fait l’objet d’au moins un signalement, soit 6,13 % des jeunes Québécois âgés de 0 à 17 ans. L’an dernier, ils représentaient 6,06 % des enfants du Québec.
- Au cours de l’année 2023-2024, 134 871 signalements ont été traités. De ce nombre, 42 378 signalements ont été retenus. Cela représente 35 791 enfants (2,19 %) qui ont fait

l'objet d'au moins un signalement retenu pour évaluation, une donnée similaire à celle de 2022-2023 (2,18 %).

- En 2023-2024, les signalements pour exposition à la violence conjugale comptaient pour 12,5 % de tous les signalements reçus. Au Québec, cela représente un signalement sur huit ou près de 50 signalements par jour.
- Au cours de l'année 2023-2024, ce sont 2,66% des enfants québécois âgés de 0 à 17 ans qui sont pris en charge par la DPJ, comparativement à 2,64% en 2022-2023. Au total, 20% des enfants ont été pris en charge en raison de mauvais traitements psychologiques et 12% parce qu'ils étaient victimes d'abus physique ou sérieusement à risque de l'être.
- Si on tient compte uniquement des prises en qui ont débuté en 2023-2024, les situations d'expositions à la violence conjugale représentent 9,5% des prises en charge.
- Le nombre d'adolescents qui ont reçu des services en vertu de la LSJPA a augmenté de 15% par rapport à 2022-2023. Cette hausse que l'on observe depuis les deux dernières années nous ramène au niveau d'avant la pandémie.

- 30 -

**Source :**

Lou Landry  
Adjoint au PDG et responsable des communications  
CISSS de la Gaspésie